



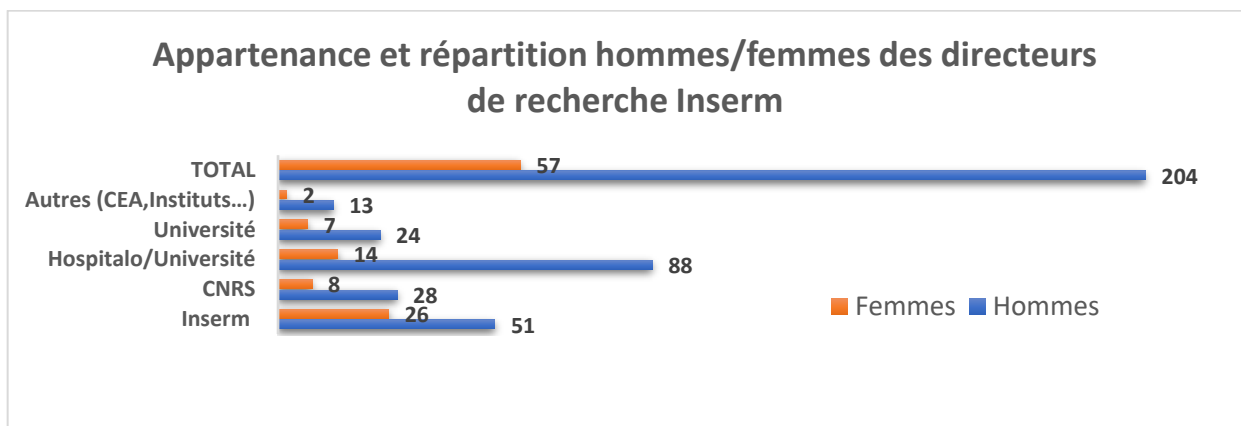
Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique

Section Nationale INSERM

7, rue Guy Môquet - Bâtiment I - B.P. 8 - 94 801 Villejuif Cedex
Tél. : 01.49.58.35.81 - Fax : 01.49.58.35.33 - Mél : sntrsins@vjf.cnrs.fr
Site Web : <http://sntrs.fr/>

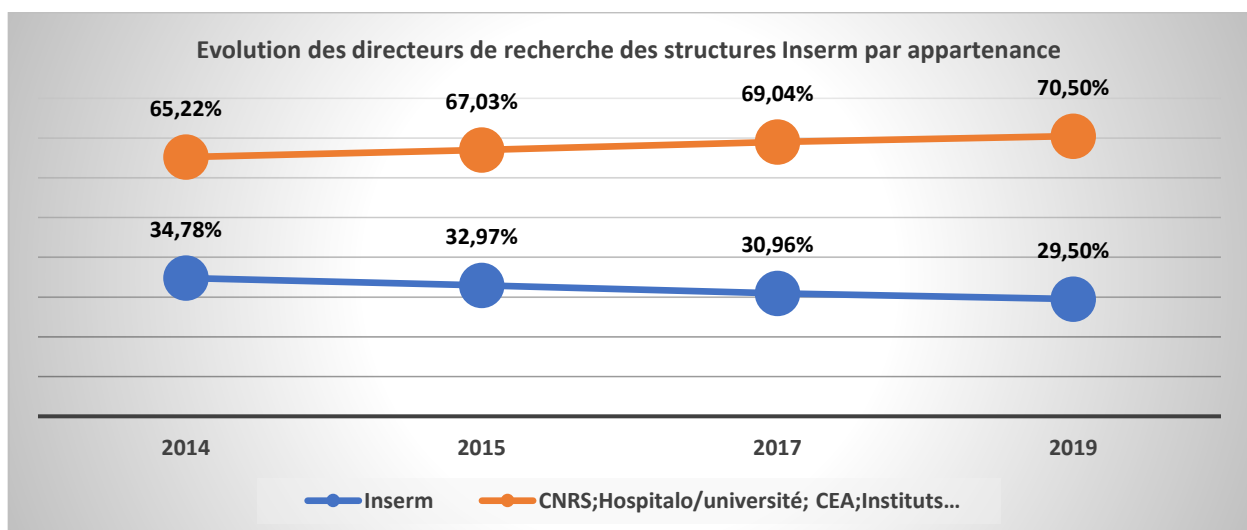
Analyse du SNTRS CGT sur le Bilan Social Inserm 2019

Le bilan social présenté comme chaque année aux organisations syndicales constitue une photographie de l'organisme. Nous traiterons non pas de tout le document mais des points qui nous semblent les plus importants.

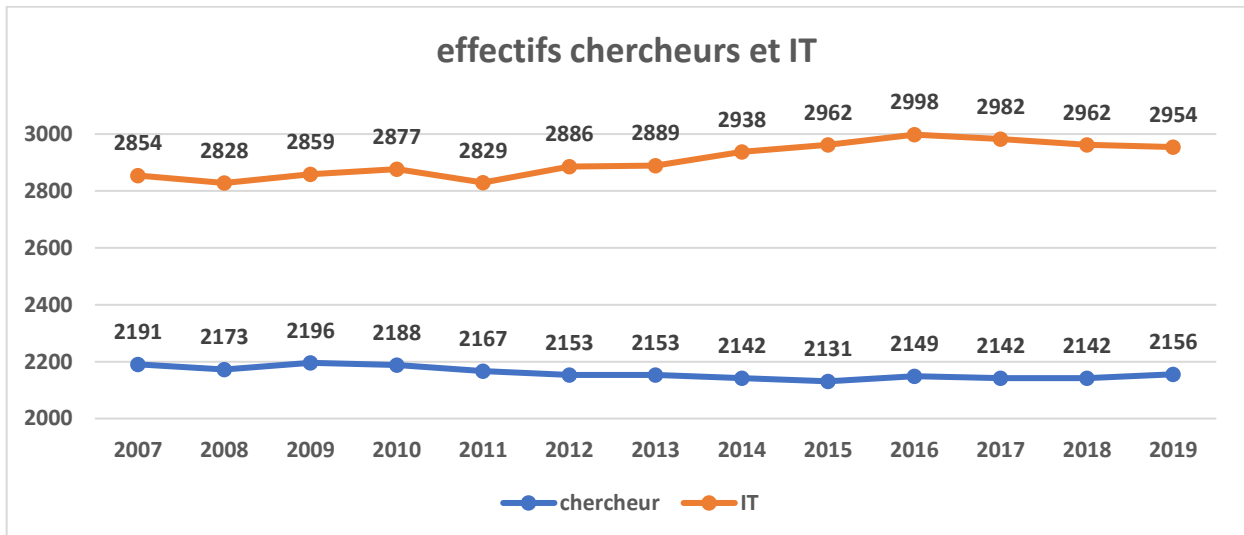


29,5% des unités sont dirigées par un directeur Inserm, 13,8% par un Directeur CNRS, 11,8% par un universitaire, 5,7% par un directeur du CEA ou autres institution et 39% par un PUPH !

Il n'est pas normal qu'aussi peu d'unités de l'Inserm soient dirigées par un chercheur de l'Inserm. Ceci pose la question de l'identité de l'Institution. Près de 39% des unités sont dirigées par des PUPH qui ne consacrent qu'un 1/3 de leur temps à la recherche. ! De plus seulement 21,8% de femme dirigent une unité toute appartenance confondue.



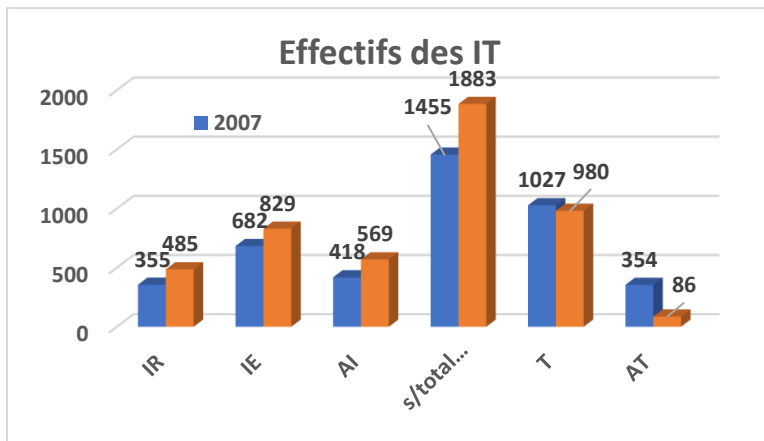
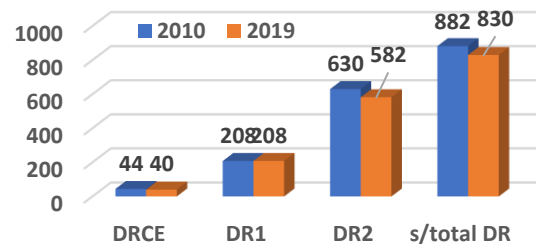
Les personnels



Les effectifs chercheurs ont baissé de 1,6% depuis 2007. Pour le IT, après une augmentation de plus de 5% entre 2007 et 2016, depuis 2016 ils diminuent de -1,5%.

Depuis 2010 (pics le plus haut), les effectifs DRCE ont baissé de 9%, ceux de DR1 est stable, les DR2 ont baissé de 8%, soit une baisse de 6% pour l'ensemble du corps. Concernant les CRCN l'effectif du corps a baissé de 5% depuis 2010 (soit 1306 CRCN en 2010 et 1254 en 2019). L'effectif des CRHC a augmenté de 89% depuis 2018 (38 à 72 CRHC)

Effectifs DR



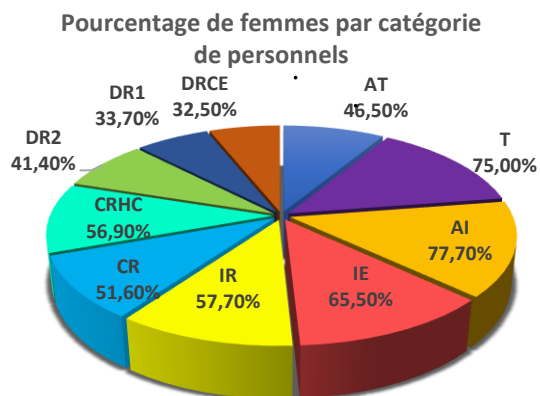
Depuis 2007, les effectifs des IR ont progressé de 36,62%, ceux des IE de 21,55%, et les AI de 36,16%. Soit une progression globale des catégories A de 29,48%. Quant aux AT, leurs effectifs s'est effondré -75,71% et celui des T de -4,58%. Les effectifs totaux des IT est en baisse de 0,5% (2836 à 2949).

Compte tenu de ses capacités budgétaires, la Direction de l'Institut depuis 2010 a diminué les effectifs des chercheurs statutaires et

effondré les effectifs des AT pour pouvoir recruter des ingénieurs correspondant aux besoins de recherche. Conséquence, les AT ne représentent plus que 1,7% des effectifs statutaires, les techniciens 19,2%, les AI et IE 27,3%, et les IR 9,7%. Soit un total de 57,8% IT pour chercheurs 42,2%.

Plus les qualifications augmentent plus les femmes sont défavorisées pour accéder à l'emploi comme le montre le pourcentage de femmes pour chaque catégorie de personnels.

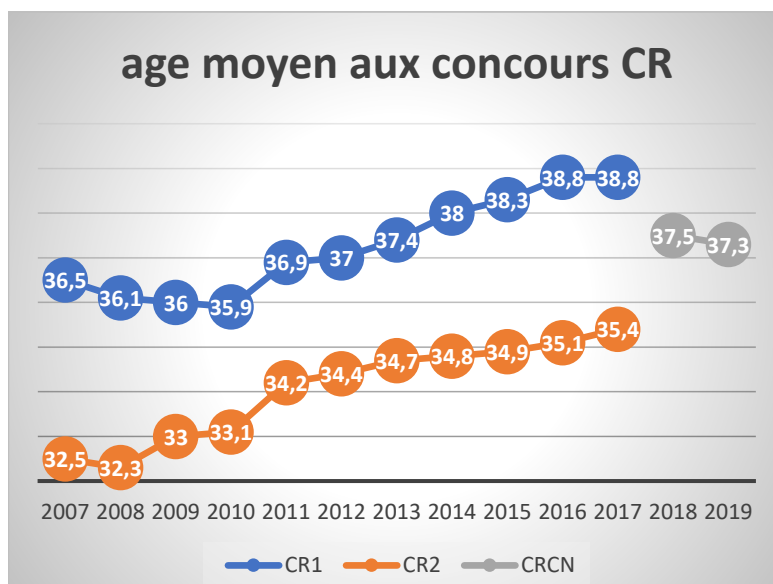
Cette situation n'évolue pas depuis des années, malgré tous les beaux discours sur l'égalité homme femme.



Age de recrutement des chargés de recherche

L'âge de recrutements n'a cessé de croître depuis 2009 pour les CR2 et depuis 2011 pour les CR1. Si l'âge moyen au recrutement CRCN est d'un an et 3 mois inférieur à celui des CR1, il n'en est pas moins supérieur de deux ans et un mois à celui des CR2. Ainsi, la suppression des CR2, entraîne de facto une entrée plus tardive dans le corps des chercheurs.

Concernant la durée du post-doc elle est en moyenne de 8,5 années avec un minimum de 3,3 ans (qui était celui des CR2 en 2017) et un maximum de 17,3 ans.

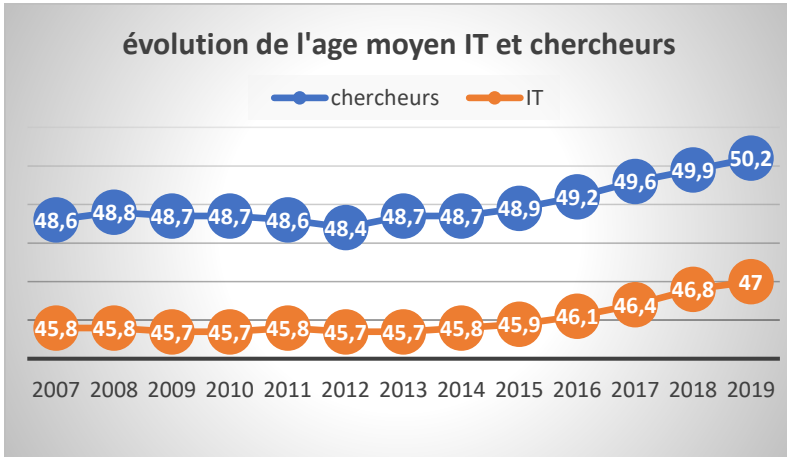


L'ancienneté moyenne dans le corps des CR pour être admis au concours DR2

Ancienneté moyenne dans le corps des CR admis aux concours de DR2			
	Moyenne	Homme	Femme
2009	6,6	6,8	6,4
2017	7,3	9	6,3
2018	11,1	6,8	6,4
2019	10,5 (3,5/20,6)	10,2 (3,5 /20,6)	10,9 (4,3 /19,6)

Les personnels vieillissent

L'âge moyen des IT et des chercheurs a progressé depuis 2014 d'une année. 50,2 ans pour les chercheurs, 47 pour les IT.



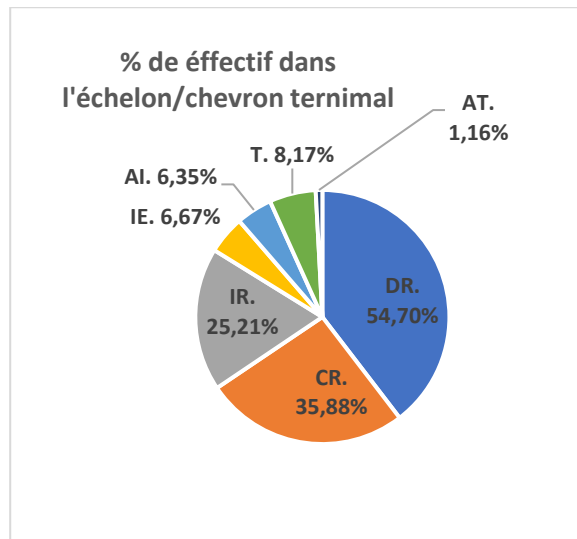
La pyramide des âges révèle qu'il n'y a plus de chercheurs de moins de 30 ans mais l'apparition notable de chercheurs de plus de 65 ans. Chez les IT on observe la quasi-disparition des effectifs de Catégories B en dessous de 25 ans avec un décalage des effectifs au-delà de 65 ans. Ceci ne va pas s'améliorer avec la politique du gouvernement de réduction de l'emploi public et la réforme des retraites.

Blocage des carrières

L'indice moyen des TCE est de 508 alors que celui des AI est de 491. Cette différence est le résultat du blocage des carrières des TCE en fin de grille.

Le nombre d'agents classés dans l'échelon/chevron terminal de leur corps :

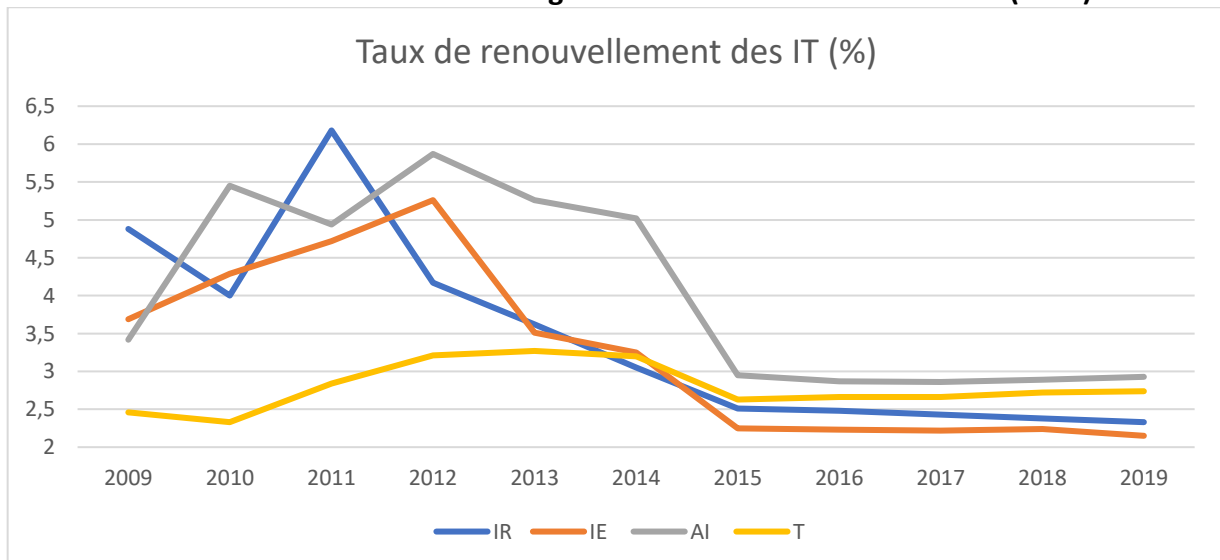
- depuis 10 ans et plus : DR 25 ; CR 119 ; IR 15 ; IE 2
- depuis 6 à 9 ans DR 60 ; CR 93 ; IR 27 ; IE 4 ; AI 31 ; T 25



Ingénieurs et techniciens

Déqualification du travail : 77% des candidats IE ont un niveau de diplôme supérieur au niveau requis. Ce pourcentage est de 60% pour les AI, 56 %pour les TR et 44% pour les AT. Cette différence de niveau de diplôme est la conséquence du chômage et du très petit nombre de postes aux concours.

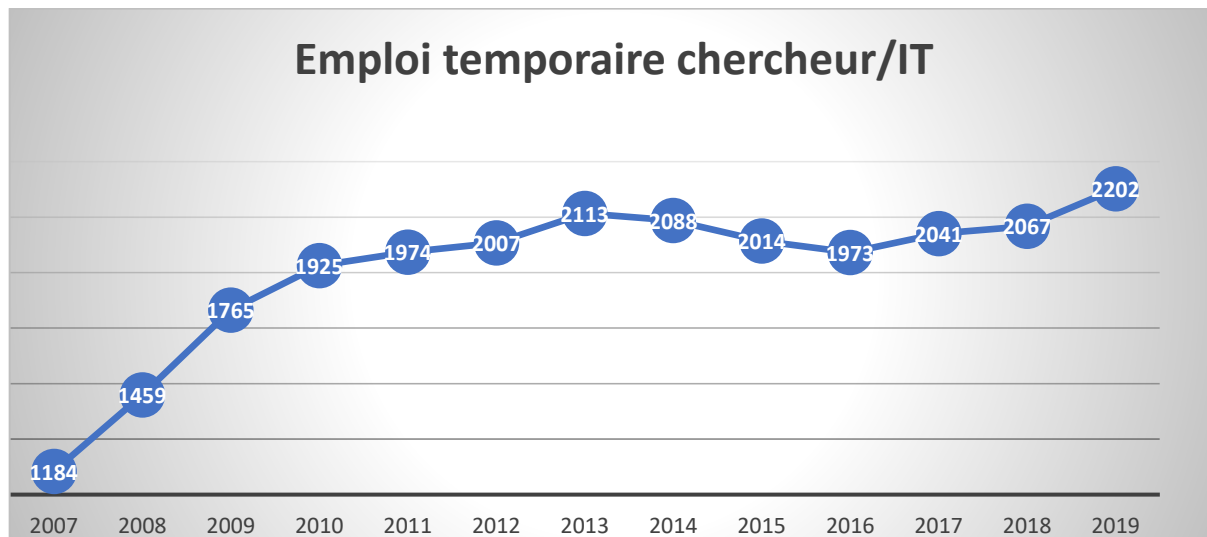
Taux de renouvellement des ingénieurs et techniciens 2009-2019 (en %)



Les flux de renouvellement sont faibles, compte tenu du petit nombre de postes aux concours et des départs en retraite retardés pour obtenir une retraite à taux plein. Conséquence la durée entre deux promotions ne cesse de s'accroître.

En 2009 elle était de 5,15 ans, pour passer à 6,25 années en 2015, puis 6 ans en 2017 et 6,74 années en 2018. Pour 2019 elle est de 7,4 ans (6,8 ans pour les hommes et 7,7 ans pour les femmes)

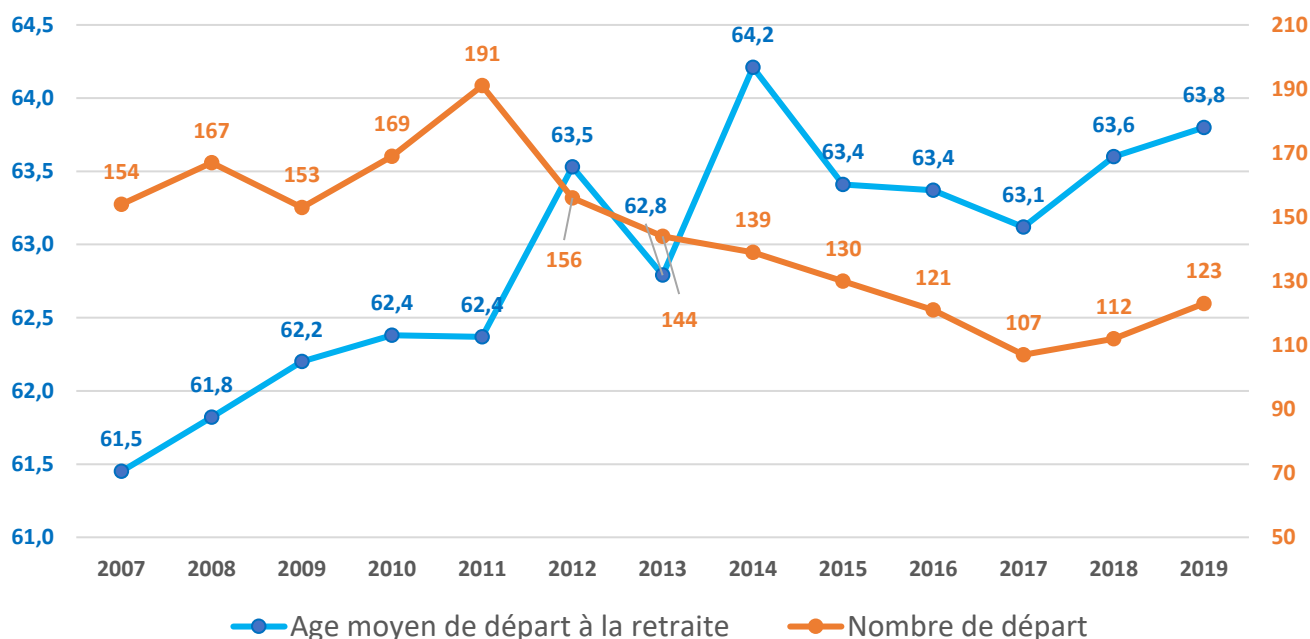
La précarité



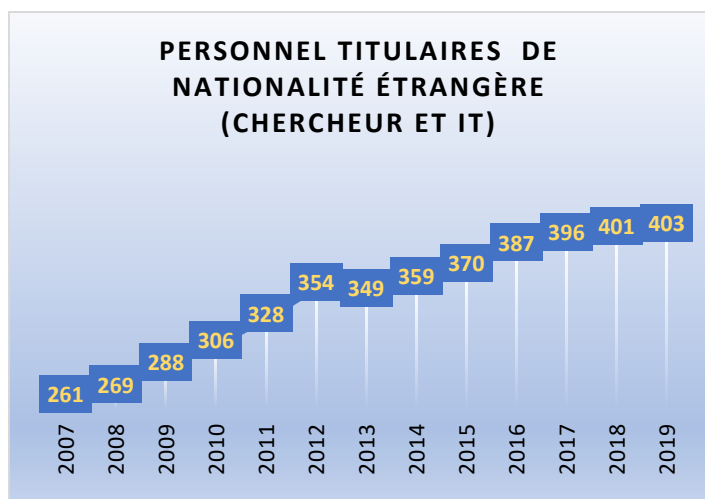
Le nombre de précaires repart à la hausse depuis 2016 (plus de 11%). Depuis 2007, le nombre d'emploi précaire a doublé. Sur les 2202 emploi temporaire 799 sont des hommes contre 1403 femmes qui sont répartie par corps (DR 5H /3F, CR 309/402, Doctorant 230/355, IR 65/119, IE 135/345, AI 49/164, T 2/9, AT 0/1, Apprentis 4/5)

En cause l'ANR, dont le nombre de CDD financés est en augmentation constante (+14,10% depuis 2016), les associations et fondations (+ 18,10% depuis 2016). Chercheurs et IT contractuels (doctorant compris) constituent 30% des effectifs des personnels de l'Institut

Evolution de l'âge de départ à la retraite



Evolution du nombre de fonctionnaires de nationalité étrangère



L'augmentation de 54 % depuis 2007 du nombre de chercheurs (323) et IT (80) de nationalité étrangère est une très bonne chose pour l'organisme. Cette augmentation régulière montre que le statut de titulaire est attractif pour les étrangers. Ceci va à l'encontre du discours dominant qui nous serine que le statut est dépassé et ne correspond plus au monde moderne. Les collègues étrangers recherchent la stabilité de l'emploi que leur procure le statut indispensable pour une recherche de qualité.

Primes

IFSE

	Du 1er novembre au 31 décembre 2018		2019			
	Nombre de bénéficiaires	Prime moyenne en € /mois	Nombre de bénéficiaires		Prime moyenne en €/mois	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	IR					
GR1	89	1080 €	56	41	1 237 €	1 061 €
GR2	331	710 €	141	220	827 €	783 €
GR3	46	662 €	8	28	1 081 €	742 €
	IE					
GR1	321	513 €	144	211	646 €	577 €
GR2	375	370 €	132	286	469 €	434 €
GR3	98	466 €	16	58	424 €	417 €
	AI					
GR1	343	353 €	102	304	442 €	383 €
GR2	212	340 €	38	158	345 €	362 €
	T					
GR1	640	282 €	136	537	328 €	323 €
GR2	212	267 €	89	171	299 €	318 €
GR3	145	218 €	38	60	260 €	269 €
	AT					
GR1	91	189 €	46	46	228 €	219 €

* En cas de changement de corps et/ou de groupe, les bénéficiaires sont comptabilisés dans chacune des situations.

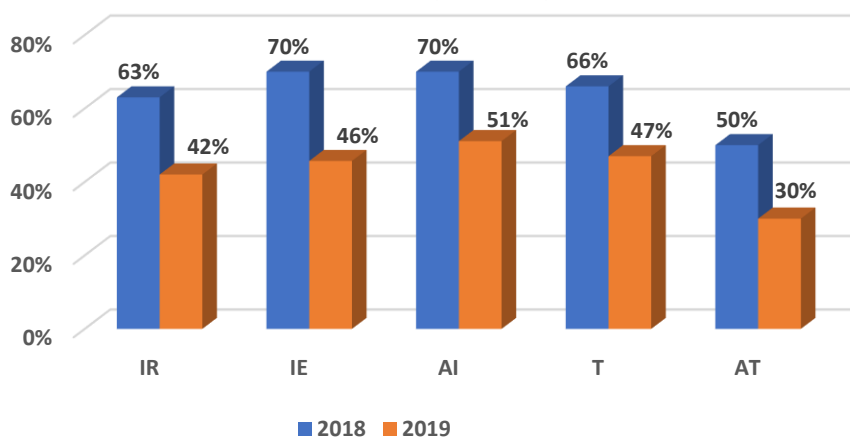
CIA

	CIA 2018		CIA 2019			
	Nombre de bénéficiaires	Prime moyenne en €	Nombre de bénéficiaires		Prime moyenne en €	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	IR					
GR1	68	681 €	30	14	583 €	334 €
GR2	204	687 €	56	83	460 €	406 €
GR3			3	18	851 €	373 €
IE						
GR1	227	565 €	70	99	442 €	392 €
GR2	251	491 €	54	117	277 €	295 €
GR3			6	33	342 €	433 €
AI						
GR1	248	460 €	43	152	394 €	297 €
GR2	162	418 €	17	82	269 €	298 €
T						
GR1	427	377 €	62	243	276 €	265 €
GR2	154	313 €	42	91	255 €	224 €
GR3	83	290 €	7	16	235 €	214 €
AT						
GR1	47	269 €	16	10	224 €	295 €

Seulement 42% des IR, 45,7% des IE, 51,7% des AI, 47% des T et 30% des AT qui ont perçu le CIA. Soit 46 % de IT de l'Inserm, en baisse car en 2018 63 % IT avaient perçu le CIA.

Les Directeurs de formation ont peu de temps jours pour répondre à une lettre particulièrement obscure de leur délégation les informant d'attribuer le CIA pour leur structure.

Evolution du nombre IT qui ont perçu le CIA par corps



Indemnité spécifique pour fonction d'intérêt collectif (ISFIC)

- Bénéficiaires pour la fonction de responsable formation de recherche :76 Hommes avec 7294€ et 31 Femmes avec 6971€.
- Bénéficiaires de la fonction de Responsable d'Institut Thématique, et chargés de mission auprès de la Direction :12 Hommes avec 10180 € et 11 Femmes avec 9301€.
- Bénéficiaires pour la fonction de chefs de projet européen ou lauréat ERC : 30 Hommes avec 12319€ et 16 femmes avec 10 443€

En conclusion

Les bilans sociaux se suivent et de ressemblent. Logique la politique ne change pas. La situation de l'Institut n'est pas saine. L'Inserm n'est plus sur une dynamique de croissance. Son budget ne lui permet plus. Les populations chercheurs et IT vieillissent, et la réforme des retraites en préparation ne va pas arranger pas les choses. Les carrières sont bloquées. Le renouvellement des personnels est assuré par les précaires dont la très grande majorité est destinée à pôle emploi. Le Rifseep a introduit une individualisation des rémunérations qui va prendre de l'ampleur avec la prise en compte des fonctions exercées.

Cela n'ira pas en s'arrangeant avec la LPPR ! Lire le [communiqué du SNTRS](#) : « La LPPR est inacceptable sur la forme comme sur le fond ».

Il faut une autre politique de recherche en rupture avec celle menée jusqu'ici par tous les gouvernements. Il faut des crédits récurrents pour les laboratoires, des rémunérations valorisant la qualification et l'engagement professionnel, des postes statutaires pour tous ceux qui galèrent dans les laboratoires et services, et des carrières attractives.